

Convention de partenariat entre CoWork'Hit et l'UBS

Le conseil d'administration

*Vu le Code de l'éducation ;
Vu les statuts modifiés de l'université Bretagne Sud ;
Vu les statuts modifiés de l'UFR SSI ;*

Le CoWork'HIT et l'Université de Bretagne Sud, par la Faculté SSI, s'engagent dès la signature de la présente convention à agir auprès de leurs réseaux respectifs, pour développer des actions de communication et diffuser le plus largement possible l'évènement « Les Rencontres REHAB-LAB » qui aura lieu à Liège (Belgique) le 30, 31 mai et 1^{er} juin 2024.

L'Université Bretagne Sud, par la Faculté SSI, s'engage à parrainer l'évènement « Les Rencontres REHAB-LAB » à hauteur de 500 euros HT, TVA en sus à 20%, soit un total de 600 € TTC.

L'Université Bretagne Sud, par la Faculté SSI, s'engage à relayer les communications sur LinkedIn effectuées par le CoWork'HIT pour relayer l'évènement « Les Rencontres REHAB-LAB ».

Le CoWork'HIT s'engage à assurer auprès du sponsor les prestations suivantes :

- inscription du logo du partenaire sur tous les supports de l'évènement « Les Rencontres REHAB-LAB »,
- communication sur le DU Impression 3D, Santé et Handicap lors de l'évènement

Après en avoir délibéré,

Approuve à l'unanimité des suffrages exprimés la signature de la Convention de partenariat entre CoWork'Hit et l'UBS.

Documents en annexe :

- Convention de partenariat entre CoWork'Hit et l'UBS

Décompte des votes :	Suffrages exprimés :	22
Membres en exercice :	29	Pour : 22
Membres présents :	17	Contre : 0
Membres représentés :	5	Abstentions : 0

Visa de la Présidente, Virginie DUPONT
Par délégation, Sébastien LE GALL

Transmission au Recteur, Chancelier des universités et publication sur le site de l'UBS : 28 mai 2024

